

NETWORKING DAY 2009: POUVOIRS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'OBLIGATION DE CONNAISSANCE

THINKING PIECE :

Dans le jargon régulier et normal des organisations de la société civile, on parle beaucoup du renforcement des capacités. Ce concept consiste généralement à fournir aux communautés ou aux organisations une aide matérielle et technique en vue d'améliorer les moyens dont elles disposent pour assurer de façon autonome leur propre développement. Mais si cette tâche paraît essentielle en ce qui concerne le renouvellement des ressources financières et matérielles, elle est moins renforcée en matière de renouvellement des connaissances qui permettent de mieux comprendre, de mieux identifier les problèmes et de les résoudre.

Comprendre, identifier les problèmes, les résoudre sont la fondation même du premier pouvoir de la société civile. Un pouvoir qui génère une autonomie accrue et permet aux organisations et communautés locales de planifier et de mettre en œuvre de manière efficace d'autres projets sociaux.

Renforcer l'aptitude des organisations et communautés locales à formuler des exigences légitimes, à plaider auprès des États et des organisations internationales qui façonnent les lois nationales et les plans de développement, permet de militer en faveur de changements présentant un véritable intérêt pour les populations concernées. Cette aptitude à formuler les exigences efficacement constitue le deuxième pouvoir de la société civile.

Aucun des deux pouvoirs cités ci-dessus ne peut exister si les responsables de la société civile ne s'engagent personnellement et en tant qu'institution, à avoir une connaissance pratique des lois, stratégies et problèmes locaux, pour qu'en retour, ils acquièrent une connaissance pratique des différentes options qu'ils peuvent prendre pour résoudre les problèmes locaux.

L'an dernier nous avons analysé trois grandes maladies de la société civile camerounaise à savoir : Les rivalités, les moyens limités et la trop grande dépendance vis-à-vis des donateurs. Cette année, nous ajoutons une quatrième grande maladie : LA PARESSE DE LIRE LES TEXTES FONDAMENTAUX DE NOTRE VIE !!! Cette paresse a fait dire à un internaute peu favorable à notre cause, que pour cacher un problème à un noir il faut le mettre par écrit !!!!

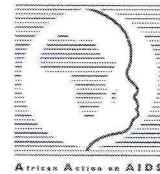
On ne peut se fâcher après un tel commentaire que si l'on ne prend pas l'engagement de lire plus - surtout les textes de notre vie. C'est pour cela que la réunion de cette année insiste sur la nécessité pour chaque participant de lire les textes fondamentaux sur la liberté d'association et la création des ONG au Cameroun. Nos débats cette année seront basés sur notre connaissance primaire de ces textes fondamentaux qui seront distribués avant la date de la réunion. C'est la meilleure façon pour ce réseau de renforcer nos capacités !

Ruth Bamela Engo

Présidente

African Action on AIDS

NETWORKING DAY 2009



Date: Le 23 janvier 2009

Heures : de 11h 00 à 15h 00

Lieu : Salle de conférence MIFED – Plan de localisation joint

Organisateur : African Action on AIDS

Modérateur : Yon Tjega Simon, DG MIFED

Personnes ressources : - Mme Pauline Biyong, Directeur Publication, LA CITE

- Mme Rachel Claire Okani, Professeur Université Yaoundé II ;

- Mme Ruth Bamela Engo, Présidente AAA

PROGRAMME:

11:00 : Projection du film: **“THE POWER OF COMMUNITY – How Cuba Survived Peak Oil”**

- Repas Léger pendant le film

12:00 : Débat autour du film – leçons, interrogations, conclusions

13:00 : Débat autour des textes fondamentaux qui régissent la liberté d’association et les ONG sur le thème : LA CONNAISSANCE EST LE POINT DE DEPART DE L’ENGAGEMENT

15:00 : Conclusions et clôture

